



COL DES ROCHES A deux pas du poste de douane abandonné, le rocher des écussons. Ils datent de 1704 (ceux du centre) et de 1766 (ceux des bords). C'est la troisième borne de la frontière franco-neuchâteloise. On y distingue les armoiries de Neuchâtel et de Bourgogne (croix de saint André), et les lys de France (à droite).

CES BORNES QUI CONTENT L'HISTOIRE DES FRONTIÈRES

PATRIMOINE. Olivier Cavaleri a pris son bâton de pèlerin et marché à travers forêts et pâturages, le long de la frontière entre le pays de Neuchâtel et la France, marquée par des bornes. Il publie un guide dans lequel il propose des balades.

SABINE PIROLT

«Les Etats meurent; les pierres demeurent. Depuis longtemps, il n'y a plus ni principauté ni royaume, sur les crêtes jurassiennes. Et pourtant, la frontière verte du Jura neuchâtelois recèle encore quelques témoins de leurs souverainetés passées.» Ainsi commence le guide *Histoire de bornes* du Vaudois Olivier Cavaleri. Son ouvrage de 172 pages – agré-

menté de cartes au 1:25 000 – sort de presse ces jours. Les témoins dont parle l'auteur? Les bornes-frontière aux inscriptions et aux blasons anciens qui jalonnent la frontière entre ce qui fut la Bourgogne et le comté de Neuchâtel pour les plus anciennes, qui datent de 1524. Cet ingénieur EPFL de formation, qui travaille à son compte dans la gestion d'entreprise, propose douze balades à la découverte de ces 182 vénérables

spectatrices du temps qui s'écoule. Ce mercredi matin de la fin mars, la neige et la pluie ont cessé de tomber sur le haut du canton de Neuchâtel. Olivier Cavaleri a enfilé sa tenue de travail: veste, pantalon, souliers de randonnée et sac à dos. C'est ainsi qu'il a sillonné les limites entre le Jura neuchâtelois et la France. Il a également passé de nombreuses heures à consulter les archives du canton à Neuchâtel et celles

du département du Doubs, à Besançon, pour élaborer la partie historique de son livre, qui détaille notamment des travaux d'abornement de grande envergure qui se déroulèrent entre 1763 et 1767.

Chevrons et lys. «L'histoire comme les randonnées dans la nature sont deux de mes passions. Je suis curieux de bien d'autres choses, mais malheureusement, je n'ai pas le temps



BORNE 6 Elle date de 1766. Jusqu'en 1819, elle était à la vallée de La Brévine où passait la frontière.



CHEVRONS Les armoiries de Neuchâtel. Le drapeau actuel fut adopté après la révolution neuchâteloise.



ROYAL A l'origine figuraient trois lys qui ont été cassés (par les révolutionnaires?) et remplacés par un seul.

d'étudier tous les domaines qui m'intéressent.»

Avant d'entamer la balade qui part du Prévoux pour aller jusqu'au Gardot, ce père de famille ne peut s'empêcher de faire un détour par l'ancien poste de douane du col des Roches, col routier qui permet de relier Mor-teau au Locle, appelé autrefois Roche fendue ou Portes du Locle. C'est la troisième borne-frontière franco-neuchâteloise après celle de Biafond et celle du fond de la gorge de la Rançonnière, cours d'eau qui coule sous le col des Roches.

A deux pas du poste-frontière délaissé, sur le même côté de la route, une immense paroi dont une partie est protégée par un treillis: le rocher des écussons, «une des bornes mythiques de la frontière franco-suisse», raconte Olivier Cavaleri. On y aperçoit quatre écussons: les deux du milieu datent de 1704, alors que



«PARFOIS, DE PART ET D'AUTRE DE LA BORNE, AU CAS OÙ ELLE DISPARAISAIT, ON DÉPOSAIT UNE BRIQUE, SOUS TERRE, POUR RETROUVER LA FRONTIÈRE.»
Olivier Cavaleri, auteur d'*Histoire de bornes*

ceux des bords ont été gravés en 1766. Au centre donc, un pal (large bande qui traverse un blason) chargé de chevrons, ancien emblème du comté de Neuchâtel, y côtoie la croix de saint André. «A l'époque, la Franche-Comté faisait déjà partie du territoire français. Mais c'est le blason de la Bourgogne qui a été utilisé.» Sur les deux autres, les trois lys de France – symbole des rois – et les chevrons, marqués en relief, contrairement aux premiers, creusés dans la pierre.

Cherchez les bornes. La promenade du Prévoux au Gardot commence à quelques minutes en voiture de là, à côté de l'Auberge du Prévoux. Olivier Cavaleri attaque la promenade par un détour d'un quart d'heure de marche à travers bois et champs. «La borne 5, qui portait anciennement le numéro 2, a un grand intérêt historique. On peut y >>>

>>> voir beaucoup d'inscriptions: deux dates, 1766 et 1819, et deux chiffres: 2 et 5, qui correspondent à l'ancienne et à la nouvelle numérotation.» De même, l'ancien blason de Neuchâtel, aux chevrons fins creusés dans la pierre, figure sur le côté suisse. Sur le dessus de chaque borne, on peut distinguer la direction à suivre pour atteindre la prochaine. Le parcours continue en direction de la borne 6. Quinze minutes de marche et la voici, plantée en lisière de forêt. Plus élancée, elle est ornée d'une fleur de lys, creusée en 1819. «A la Restauration on a procédé de cette manière, car ce symbole de royauté était plus difficile à détruire qu'une fleur en relief.» Le parcours numéro 4 décrit dans le guide commence. La borne numéro 7 veille sur le village français de Chauffaud. Elle a été taillée et posée en 1819. «Seules les couleurs sont fantaisistes. Les chevrons de Neuchâtel devraient être blancs sur un fond rouge et le bleu royal de France mériteraient d'être un peu plus foncé», remarque Olivier Cavaleri.

Frontière en mouvement. La balade continue à travers une tranchée dans la forêt. Cet espace, très large chemin dépourvu d'arbres et de buissons, doit être maintenu entre les deux pays, pour délimiter les territoires. Une aubaine pour le promeneur qui continue son périple de borne en borne, se laissant surprendre par les blasons et les dates qui y figurent. La borne 9, elle, a voyagé puisqu'elle était installée dans la vallée de La Brévine, où passait alors la frontière. Elle a été posée au milieu de la forêt, après la chute de Napoléon, lorsque Neuchâtel révisait toute sa frontière internationale en 1819. La chanceuse, elle a échappé à la petite Sibérie... ◊

«Histoire de bornes. A la découverte des bornes-frontières du Jura neuchâtelois». Ed. Slatkine, 172 pages, 32 francs.

LA PATIENTE RECONQUÊTE DES LÉGUMES OUBLIÉS

TERROIR. Radis noir, carotte violette, topinambour et rutabaga reviennent en Suisse romande. Un retour positif pour la biodiversité, dopé par la législation sur les semences la plus souple d'Europe. Explications.

SERGE MAILLARD

Certains les surnomment affectueusement les «Quasimodo» de la production maraîchère. Avec leur gabarit un peu difforme, leur nom à particule et leur saveur particulière, ces légumes dits «oublés» – topinambour, rutabaga, panais, crosne du Japon, chou de Milan à pied court de Plainpalais ou pomme de terre bleue de Saint-Gall – connaissent une popularité grandissante en Suisse romande. «Ces variétés adaptées à notre terroir profitent de l'engouement pour la vente directe: plus les légumes viennent de loin, moins les consommateurs ont confiance, explique Vincent Gigon, chargé d'enseignement à la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève. Ils permettent aux petits producteurs de se diversifier et de se distinguer des productions de masse.» De leur côté, les supermarchés commencent petit à petit à intégrer ces légumes d'antan: «En 2011, ce type de variétés a enregistré une

hausse des ventes de l'ordre de 15%», indique Urs Meier, porte-parole de Coop.

Clientèle urbaine. Olivier Amrein, cofondateur du service genevois de panier à domicile Espace-Terroir, observe une clientèle urbaine qui «apprécie la nouveauté, le fait de sortir des sentiers battus». Maraîcher à Ballens, dans le canton de Vaud, Gilles Roch suit lui aussi cette tendance. Depuis quatre ans, l'agriculteur a abandonné le secteur de la grande distribution pour se consacrer à la vente sur le marché de ces produits biologiques d'antan: betterave ronde de Chioggia, scorsonère, carottes de cinq couleurs ou encore radis noirs. «L'avantage, c'est que nous ne sommes plus dépendants des grandes surfaces. Mais cela implique plus de travail, car il faut suivre plusieurs petites cultures en même temps et tout conditionner nous-mêmes.»

Et pourtant, ces légumes reviennent de loin. Après la Seconde Guerre mondiale, ils ont souffert du développement d'une agriculture intensive, qui a conduit à ne retenir qu'un nombre limité de variétés standardisées, destinées à être produites en masse. «Des produits comme le crosne du Japon ont été abandonnés car ils subissaient des pertes de rendement, notamment à cause de virus, poursuit Vincent Gigon. D'autres, comme le topinambour, ont été consommés à outrance durant la guerre, jusqu'à susciter le dégoût.

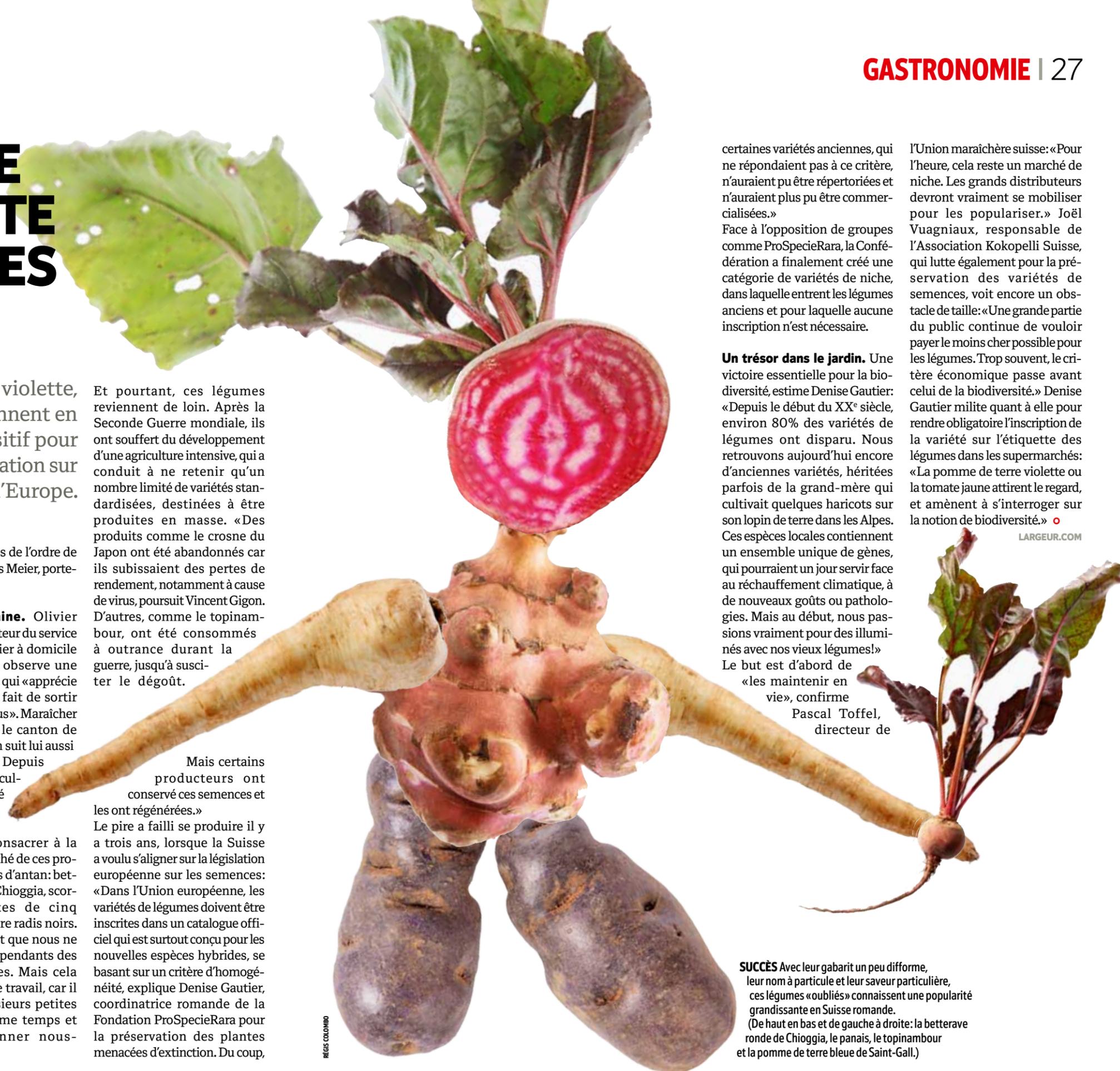
Mais certains producteurs ont conservé ces semences et les ont régénérées.» Le pire a failli se produire il y a trois ans, lorsque la Suisse a voulu s'aligner sur la législation européenne sur les semences: «Dans l'Union européenne, les variétés de légumes doivent être inscrites dans un catalogue officiel qui est surtout conçu pour les nouvelles espèces hybrides, se basant sur un critère d'homogénéité, explique Denise Gautier, coordinatrice romande de la Fondation ProSpecieRara pour la préservation des plantes menacées d'extinction. Du coup,

certaines variétés anciennes, qui ne répondaient pas à ce critère, n'auraient pu être répertoriées et n'auraient plus pu être commercialisées.» Face à l'opposition de groupes comme ProSpecieRara, la Confédération a finalement créé une catégorie de variétés de niche, dans laquelle entrent les légumes anciens et pour laquelle aucune inscription n'est nécessaire.

Un trésor dans le jardin. Une victoire essentielle pour la biodiversité, estime Denise Gautier: «Depuis le début du XX^e siècle, environ 80% des variétés de légumes ont disparu. Nous retrouvons aujourd'hui encore d'anciennes variétés, héritées parfois de la grand-mère qui cultivait quelques haricots sur son lopin de terre dans les Alpes. Ces espèces locales contiennent un ensemble unique de gènes, qui pourraient un jour servir face au réchauffement climatique, à de nouveaux goûts ou pathologies. Mais au début, nous passions vraiment pour des illuminés avec nos vieux légumes!» Le but est d'abord de «les maintenir en vie», confirme Pascal Toffel, directeur de

l'Union maraîchère suisse: «Pour l'heure, cela reste un marché de niche. Les grands distributeurs devront vraiment se mobiliser pour les populariser.» Joël Vuagniaux, responsable de l'Association Kokopelli Suisse, qui lutte également pour la préservation des variétés de semences, voit encore un obstacle de taille: «Une grande partie du public continue de vouloir payer le moins cher possible pour les légumes. Trop souvent, le critère économique passe avant celui de la biodiversité.» Denise Gautier milite quant à elle pour rendre obligatoire l'inscription de la variété sur l'étiquette des légumes dans les supermarchés: «La pomme de terre violette ou la tomate jaune attirent le regard, et amènent à s'interroger sur la notion de biodiversité.» ◊

LARGEUR.COM



SUCCÈS Avec leur gabarit un peu difforme, leur nom à particule et leur saveur particulière, ces légumes «oublés» connaissent une popularité grandissante en Suisse romande. (De haut en bas et de gauche à droite: la betterave ronde de Chioggia, le panais, le topinambour et la pomme de terre bleue de Saint-Gall.)